



CHALET DE LA BORBUINTZE
CLUB ALPIN SUISSE
Section des Diablerets – Lausanne
Rue Beau-Séjour 24 - case postale 5569
1002 Lausanne

TARIF DES NUITÉES DES 2010

Cat.	Affiliations	Tarif SFR	Tarif €
Ac	Membres du CAS Section des Diablerets	15.00	Selon cours du jour
Bc	Membres CAS et clubs bénéficiant de la réciprocité	18.00	
Cc	Membres jeunesse du CAS jusqu'à 22 ans révolus.	8.00	
Dc	Tous les autres visiteurs dès 18 ans	20.00	
Ec	Enfants et jeunes jusqu'à 17 ans révolus.	10.00	
TARIF DE JOURNÉE			
	Taxe de journée par visiteur (eau chaude, préparation d'un repas)	8.00	

LIVRE DE CABANE :

En arrivant, veuillez vous inscrire dans le livre de cabane en indiquant votre nom, lieu de domicile, date d'arrivée et celle de départ. Précisez également si vous êtes membre du CAS ou non membre.

FICHE D'INSCRIPTION ET TAXE DE SEJOUR :

La taxe de séjour et la TVA 3,6% (dès 2011 3,8%) sont comprises dans le prix de la location.

Lors du départ, le locataire indiquera (feuille perception), le nombre exact de personnes ayant séjourné au chalet, afin que la préposée puisse en rendre compte à l'office du tourisme.

PAIEMENT :

Nous invitons nos hôtes, Suisses et étrangers, à régler leurs nuitées : - soit en déposant la pochette dans la boîte ou en versant le montant au CCP 10-1492-5 de la Section des Diablerets.

Le président des chalets
Emil Suter

Le président de la Section
Luc Anex